



TARIFS DE LA LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE MARCEL VILLE ASSOCIATIONS

APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

	COMMUNE	EXTERIEURS A LA COMMUNE
BUFFET - REPAS - 1 jour en semaine - 1 jour supplémentaire en semaine, veille ou lendemain - 1 jour pendant le week-end samedi, dimanche ou jour férié - Forfait week-end du vendredi 16 h au lundi 9 h	110 € 55 € 160 € 210 €	410 € 210 € 550 € 740 €
ACTIVITES SANS LA CUISINE - 1 jour en semaine - 1 journée week-end	75 € 90 €	300 € 350 €
COOPERATIVES SCOLAIRES ACTIVITES GRATUITES	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION DANS TOUS LES CAS	500 €	500 €
DEPOT DE GARANTIE	30 % du montant de la location	30 % du montant de la location

Par décision du Conseil Municipal, chaque Association Locale bénéficiera une fois dans l'année d'une occupation gratuite.

REMISE DES CLES :

**Au plus tôt la veille de la manifestation à 14 H 30, le retour le lendemain au plus tard à 10 H.
Le non respect de ces horaires entraînera la perception d'une journée supplémentaire.
Pour toutes les autres dispositions, se rapporter au règlement intérieur.**